

Drummondville aurait le potentiel de développer un projet hydroélectrique de moyenne envergure

Montréal, le 6 octobre 2011 – Selon une *Note économique* publiée aujourd’hui par l’Institut économique de Montréal (IEDM), plusieurs régions du Québec pourraient développer des centrales hydroélectriques de moyenne envergure (de 50 à 125 mégawatts), un créneau jusqu’ici inexploité, ce qui générerait des investissements privés de plusieurs millions de dollars.

Dans la région de Drummondville, en inondant sur huit kilomètres le canyon inhospitalier aux parois instables existant sur la Rivière Saint-François, à l’aval de Drummondville, on créerait un réservoir accessible de quelque 18 km de rives, ouvertes au développement immobilier, dans une région dépourvue de lacs. La puissance installée pourrait atteindre jusqu’à 65 MW, le projet ne submergeant au plus qu’un demi-kilomètre carré de territoire. Dans l’hypothèse d’un lotissement en propriétés de 50 mètres de rive, on pourrait envisager la construction d’environ 350 propriétés, ce qui, à une valeur moyenne de 400 000 \$ par propriété, signifie un investissement de 140 millions de dollars pour la région.

« Lorsque l’on pense à des barrages hydroélectriques, on voit tout de suite des projets gigantesques comme la Baie James, qui sont la spécialité d’Hydro-Québec. Or, il y a beaucoup de projets plus modestes qui pourraient être mis de l’avant par les communautés locales car celles-ci tiendraient compte des aspects récréotouristiques et immobiliers dans leurs analyses d’impact économique », affirme F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l’IEDM. Il cite en exemple les réservoirs Taureau et Gouin qui sont le résultat direct de projets hydroélectriques et qui figurent désormais parmi les sites québécois de loisir, de pêche et de plein air les plus fréquentés.

L’auteur rappelle aussi que l’hydroélectricité est une énergie propre et renouvelable. Elle a été reconnue ainsi officiellement par 154 pays lors de la convention de Bonn sur les énergies renouvelables, en 2004. M. Gingras estime que chaque mégawatt installé évite en moyenne l’émission de 2500 tonnes de carburant et l’émission de 10 000 tonnes de gaz à effet de serre, comparativement à une centrale thermique comme celle de Tracy.

La Note économique, intitulée *Les projets de moyenne envergure, un potentiel hydroélectrique oublié*, préparée par F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l’IEDM, peut être consultée sans frais au www.iedm.org.

* * *

L’Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d’éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l’IEDM

alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.

– 30 –

Renseignements et demandes d'entrevues :

Ariane Gauthier, coordonnatrice des communications, Institut économique de Montréal

Tél. : 514 273-0969 p. 2231 / Cell. : 514 603-8746 / Courriel : agauthier@iedm.org